

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires aux modifications proposées, le 29 octobre, 2007 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par **Gérald Morneault.**

Adoptée.

MODIFICATIONS A L'ARRÊTÉ DE ZONAGE D'EDMUNDSTON (ZONE 1)

ALDÉO BEAULIEU – RUE VICTORIA

2007- 110 M. Réal Morneault propose que le Conseil municipal considère la modification suivante à l'Arrêté de zonage d'Edmundston (Zone 1):

Changer la vocation d'une partie du terrain appartenant à Aldéo Beaulieu situé sur la rue Victoria, Edmundston, N.-B., #nid 35248533 de zone Centre commercial à zone Institutionnelle.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée, le 29 octobre, 2007 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par **Aldéo Nadeau.**

Adoptée.

MICHEL CYR – 746 RUE VICTORIA

La secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} lecture en entier et 2^e lecture par titre de l'Arrêté municipal No. 67.Z1.111. Aucune objection n'est apportée.

POLITIQUES ADMINISTRATIVES

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL – POLITIQUE NO. 7R – ANNEXE A

2007- 111 M. Louis Lavoie propose que la politique administrative No. 7R – Annexe A, concernant la Santé et Sécurité au Travail pour la municipalité d'Edmundston, soit adoptée.

Appuyée par **Ben Beaulieu.**

Adoptée.

APPROVISIONNEMENT (ACHATS) – POLITIQUE NO. 16R

- 2007- 112** M. Gérald Morneault propose que la politique administrative No. 16R concernant l'Approvisionnement (achats) pour la municipalité d'Edmundston, soit adoptée.
Appuyée par Réal Morneault. Adoptée.

DOSSIERS MUNICIPAUX

FINANCES

DEMANDES DE FINANCEMENT D'EMPRUNTS À LONG TERME

FOND LOCAL

- 2007- 113** Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débetures pour la somme en capital de 4,475,000\$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.
Proposée par Louis Lavoie.
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

FOND D'UTILITÉ D'EAU ET D'ÉGOUT

- 2007- 114** Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 1,651,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.
Proposée par Louis Lavoie.
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

FOND D'UTILITÉ ÉLECTRIQUE

2007- 115 Qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 279,000\$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Proposée par Louis Lavoie.

Appuyée par Ben Beaulieu.

Adoptée.

DEMANDES D'AUTORISATION D'EMPRUNTS TEMPORAIRES

FONDS DE CAPITAL GENERAL

2007- 116 M. Aldéo Nadeau propose que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, l'autorisation d'emprunter la somme de \$1,217,284 servant au financement de la partie subventionnée des projets du fonds capital général faisant partie de l'entente sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence pour une durée de 3 ans.

Appuyée par Gérald Morneault.

Adoptée.

FONDS DE CAPITAL EAU ET EGOUTS

2007- 117 M. Aldéo Nadeau propose que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, l'autorisation d'emprunter la somme de \$1,190,002 servant au financement de la partie subventionnée des projets du fonds capital d'eau et d'égouts faisant partie de l'entente sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence pour une durée de 3 ans.

Appuyée par Gérald Morneault.

Adoptée.

URBANISME

DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – 183 RUE BELLEVUE

2007- 118 M. Michel Dubé propose que le Conseil municipal considère la modification suivante à l'Arrêté de zonage d'Edmundston (Zone 1):

Changer la vocation du terrain appartenant à Réal Bonenfant situé 183, rue Bellevue, Edmundston, N.-B. #nid 35236322 de zone Résidentielle uni et bi familiale (R2) à zone Résidentielle multifamiliale (R3)

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée, le 29 octobre 2007 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Réal Morneauult.

Adoptée.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique – 15 octobre 2007 à 20h00

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Des commentaires sont apportés concernant les points suivants :

- Heure de glace – Ligue Hockey Olympique
- Sécurité des citoyens dans les parcs et identification des policiers
- SOS Suicide – demande de support financier et moral
- Gestion énergétique et promotion des déplacements en bicyclette

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneauult à 21h04.

Don Moreau, Maire suppléant

Doreen Banville, Secrétaire adjointe